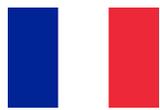


Les entreprises et la rénovation énergétique globale en Bourgogne-Franche-Comté

Quelles offres pour les particuliers ?

Les enjeux de la rénovation globale

Plans, objectifs, stratégies ...



- **2007 - Grenelle de l'environnement :**

Emissions GES divisées par 4 - Réhabilitation de 800 000 logements sociaux (division consommation énergétique par 2 en 2020)

- **2010 - Grenelle 2 :** Schémas régionaux du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE)

- **2015 – Stratégie Nationale Bas Carbone - SNBC** (revue en 2020) :

Neutralité carbone en 2050 qui nécessite une diminution des GES d'un facteur 6 (base 1990). Nécessite la rénovation au niveau BBC de 500 000 logts/an avec objectif minimal de 370 000 rénovations/an complètes très performantes après 2022 et 700 000/an à plus long terme

- **2017 : Plan climat**

Décrété « *priorité nationale* ». Vise à « *éradiquer la précarité énergétique en 10 ans* »



- **2013 : Plan Bâtiment durable en FC** (en prolongement du SRCAE) :

« *Objectif facteur 4 de la rénovation de 100% du parc bâti à un niveau BBC d'ici 2050* »



- **2019 : Révision du Plan Climat Air Énergie Territorial GBM** (PCAET 2020 -2026) :

s'inscrit dans les objectifs régionaux (SRADDET) et nationaux (SNBC)

L'accompagnateur une solution ?

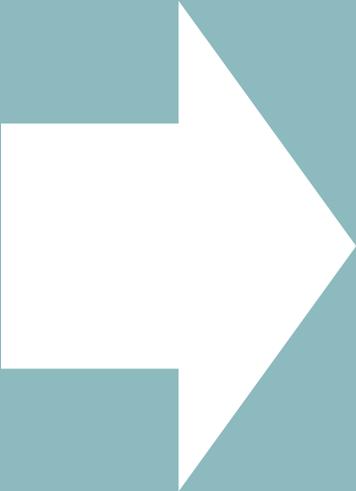
- Le service public de rénovation de l'habitat - **France Rénov'** – propose désormais aux ménages de « *réfléchir globalement à la rénovation de leur logement* » plutôt que de procéder par gestes d'amélioration sans cohérence.
- Pour bénéficier d'aides, certains travaux ou ensembles de travaux sont désormais soumis à l'intervention d'un « **Accompagnateur Rénov'** » rendu nécessaire par la complexité croissante des aides et des obligations administratives conjuguée à certaines situations sociales.
- Cet accompagnement ne répond pas toutefois aux **difficultés techniques et organisationnelles** de travaux
 - dont une partie (voir la totalité) se réalisera en milieu occupé
 - traités en **corps d'état séparés** sans obligations entre eux⁽¹⁾
 - dont le seul lien juridique avec le ménage est un devis accepté
 - sans aucune garantie de prix, de délais, de qualité des travaux⁽¹⁾ ...

⁽¹⁾ Le site France Rénov' propose de « *lancer et suivre ses travaux avec un professionnel RGE* »
« *Confier votre chantier de rénovation globale à un professionnel (RGE) vous garantit des travaux sereins [...]* »

3,2, 1 ... BBC !

Historique 3,2,1 ...BBC

En 2019, au constat que ces difficultés constituent un frein à une massification de la rénovation sur le territoire de GBM, la collectivité et l'association « Les Architectes de la Rénovation BFC » ont défini une action appelée « **Objectif 3000** » destinée construire des **offres facilitatrices** afin d'accélérer la rénovation performante des bâtiments en s'appuyant sur l'intelligence territoriale.



A l'échelle de la métropole, organiser un **écosystème des acteurs publics et privés de la rénovation** en vue de construire plusieurs **offres reproductibles** destinées à des cibles précises de la typologie résidentielle.

Ces offres permettront d'atteindre à minima :

- le niveau BBC rénovation ,
- une division par 6 des émissions de CO₂ si possible.

Un accompagnement **technique** nécessaire

réalisé par un professionnel généraliste du bâtiment

- assurant les fonctions de maîtrise d'œuvre :
 - résolutions des interfaces techniques et fonctionnelles
 - rédaction d'un cahier des charges (*surtout si mise en concurrence des entreprises*)
 - choix des entreprises et établissement des contrats
 - établissement et suivi d'un calendrier d'exécution
 - contrôle de conformité des travaux vis-à-vis des règles de l'Art et des contrats
 - ...
- intégré idéalement à une offre globale de travaux permettant
 - une **simplification** du parcours des ménages
 - des **garanties** ne pouvant pas être offertes par des corps d'état séparés.

Intérêts d'une offre globale de rénovation

- Simplification du parcours et de l'implication du ménage :
 - Interlocuteur unique
 - Contrat unique
 - Traitement des interfaces
- Engagement sur les coûts et sur les délais (*dans des limites définies*)
- Réduction des délais administratifs et/ou travaux
- Amélioration de l'efficacité
- Intégration de services potentiels :
 - Etudes préalables
 - Assistance à l'obtention d'aides (*avec l'appui des opérateurs France Rénov'*)
 - Suivi des consommations
 - ...

Qui peut proposer une offre globale ?

- | | |
|-------------------------------|--|
| • Une entreprise générale | Entreprise qui s'engage sur les travaux réalisés par son propre personnel et des sous-traitants éventuels. |
| • Un contractant général | Entreprise qui s'engage sur des travaux réalisés par des sous-traitants. |
| • Un groupement d'entreprises | • momentané
Plusieurs entreprises co-traitent les travaux.
Ce n'est pas une entreprise ! |
| | • permanent
Entreprise dont les membres sont des entreprises |

L'activité de ces entreprises peut être exercée sous diverses formes juridiques (à l'exception du groupement momentané)

L'offre des Architectes de la Rénovation

L'offre globale de travaux **SimpliRéno**®

- imaginée par les **Architectes de la Rénovation** en collaboration avec la **CAPEB** avec l'appui de la **MAF** pour remédier aux difficultés rencontrées par les ménages porteurs d'un projet de travaux de rénovation énergétique dont le parcours est simplifié et sécurisé ;
- proposée par un groupement momentané d'entreprises RGE incluant un architecte ;
- destinée aux propriétaires d'une **maison individuelle** ou d'un **appartement à chauffage individuel** ;
- **structurée**, documentée et **reproductible** quelle que soit la programmation retenue des travaux (globaux ou par étapes).

L'offre globale de travaux SimpliRéno®

Document : GA+A 00 Plan qualité v0f.docx
IdO :
LES ARCHITECTES DE LA RÉNOVATION Client Page 11 / 18
Plan Qualité - Rénovation par GME A+A

Etape n° 3 | Visite commune

Déclencheur d'étape : Accord client sur processus
Responsable de l'étape : Architecte

Durée : 1 heure + déplacements
Contrôles : Nature / Doc. support

Objet de l'étape
L'étape a pour objet de :

- Faire découvrir les lieux aux entreprises membres du groupement
- Identifier les difficultés éventuelles (approvisionnements, stockage...) pour la réalisation des travaux

Données et documents nécessaires

- DQE prévisionnel et d'une façon générale tous documents établis précédemment

Tâches à effectuer / Spécifications à tenir compte

Au début de la visite, l'architecte :

- Remercie le client et rappelle l'objet de la visite
- Explique le déroulement de la visite

Au cours de la visite, chaque entreprise :

- Identifie et note les contraintes et difficultés pour son lot :
 - Stationnement
 - Stockage
 - Approvisionnement des matériaux à pied d'œuvre
 - Evacuation des ouvrages et équipements déposés
 - Protection des ouvrages et du mobilier
 - ...
- Note les renseignements nécessaires à l'établissement de son devis
- Identifie les possibilités de réduction des nuisances diverses provoquées par ses travaux

A l'issue de la visite :

- Recueil accord client sur première approche d'éléments organisationnels liés aux lieux et à leur occupation
- Chacun remercie le client et s'excuse d'une date pour la remise de l'offre
- L'architecte et le client conviennent d'une date et heure pour l'arrêt des prestations et clauses diverses à mentionner sur chaque devis.

Notes et observations diverses
Il n'est pas utile de trop échanger en présence du client sur les difficultés et sur l'organisation qui feront l'objet de l'étape suivante.

C'est la première fois que le client potentiel voit l'équipe au complet.
Faire une différence positive avec la concurrence actuelle ou future.
C'est une occasion unique de donner une bonne impression au client qui disposera de premiers éléments lui permettant jugement :

- Ponctualité
- Politesse (respect des personnes)

LES MIDIS DU BATIMENT INNOVANT

LES ARCHITECTES DE LA RÉNOVATION
BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ

SimpliRéno®
L'offre globale de travaux qui simplifie vos travaux de rénovation

SimpliRéno® des Architectes de la Rénovation est la réponse aux multiples difficultés auxquelles un particulier ayant un projet de rénovation énergétique est confronté :

Il s'agit en effet de savoir :

- définir un programme de travaux cohérent avec ses ressources ;
- consulter et choisir les entreprises qualifiées nécessaires ;
- détecter les oublis et incohérences entre les différents devis ;
- solutionner les interfaces techniques et organisationnelles ;
- piloter et coordonner les entreprises...
- faire face aux situations imprévues...

Les Architectes de la Rénovation proposent aux titulaires d'un logement à chauffage individuel (maison ou appartement) un processus simplificateur : **SimpliRéno®**

Ces travaux sont assurés par un groupement d'entreprises - titulaires de la marque RGE pour les travaux qui le nécessitent - et d'un architecte qui assure une unique interlocuteur en tant que tel.

Le programme de travaux peut être consécutive énergétique ou non. Dans ce dernier cas, nous conseillons de prendre rendez-vous avec le conseiller France Rénov' le plus proche de chez vous pour vous informer sur les modalités de financement par la Région Bourgogne.

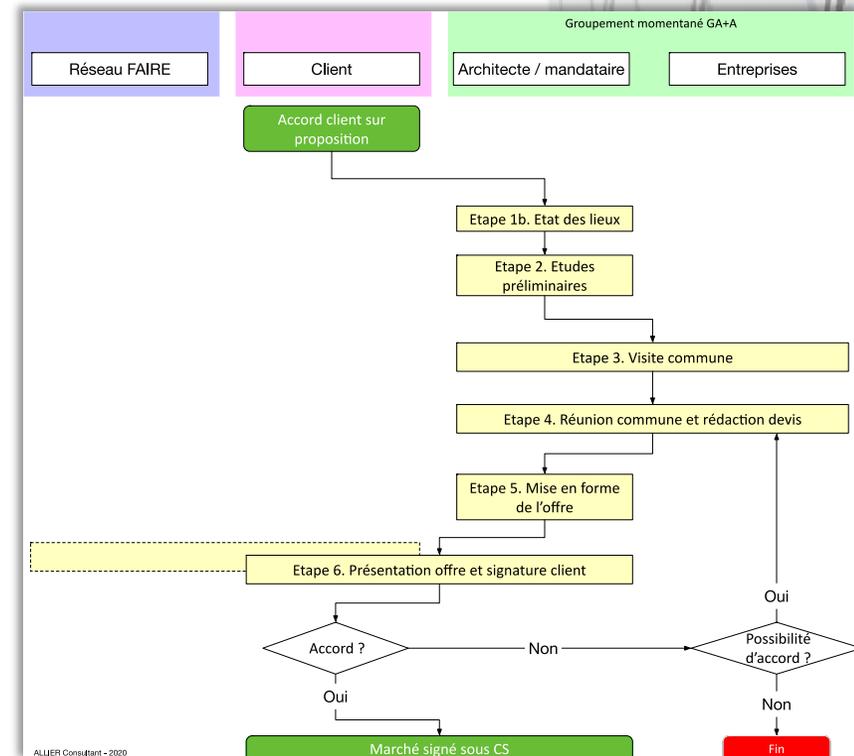
Parcours proposé :

- Vous avez un projet de rénovation énergétique et dans une certaine mesure d'améliorations d'usage ;
- Vous prenez contact avec nous par mail sur www.renovons.fr ;
- Nous effectuons un état des lieux et nous élaborons ensemble un programme de rénovation ;
- Nous établissons un devis global des travaux et un plan de financement avec l'aide de votre conseiller France Rénov' ;
- Nous vous assistons pour les formalités préliminaires nécessaires à l'obtention des aides diverses publiques et privées ;
- Un marché global de travaux est signé entre un groupement d'entreprises et vous, sous conditions suspensives éventuelles ;
- Les travaux débutent selon le délai prévu au marché global de travaux dans le respect des règles de l'Art et des engagements contractuels (notamment de prix et de délais) ;
- Lorsque l'ensemble des travaux est achevé vous procédez à la réception des travaux et nous vous remettons les documents exigés par les aides diverses.

Actuellement les zones géographiques d'intervention sont : Grand Besançon Métropole et Grand Dole.

IdO : GA+A 52 Plan SimpliRéno v2.docx

Structurée et documentée pour être reproductible.



L'offre de MOYSE 3D

